



## PROGRAMME PEDAGOGIQUE *Premiers Secours Citoyen*

### Objectif de la formation

L'unité d'enseignement « Premiers Secours Citoyen » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément au référentiel de compétence de sécurité civile relatif à l'enseignement « Premiers Secours » en vigueur

### Publics visés / accès handicapés

Cette formation est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans (autorisation parentale pour les mineurs)

Les participants qui présentent un handicap peuvent suivre cette formation.

Le formateur adaptera le nombre de participants dans son groupe et les exercices pratiques aux capacités du (des) participant(s).

A l'inscription, la personne qui aura renseignée la case OUI

« En situation de handicap » devons-nous contacter afin de nous informer de son niveau de handicap et de ses contraintes.

Le site adapté à la formation sera alors précisé.

### Prérequis / mode de formation / durée

Aucun pré-requis.

Durée fixée à 7 heures pour une formation organisée exclusivement en présentiel

### Lieu de formation

La formation peut avoir lieu :

**Intra-entreprise** : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

**Extra-entreprise** : Dans nos locaux, : **Aurillac (UDSP15-SDIS)** – Centres de secours du département du Cantal en fonction des disponibilités d'accueil - Contacter l'Udsp15

### Délai d'accès à la formation

Variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs. Prendre contact avec l'Udsp15.

### Techniques pédagogiques et contenu de la formation

#### Techniques pédagogiques

Activités de découverte :

Etude de cas, exposé interactif, remue-méninges, discussion dirigée, démonstration en temps réel.

Activités d'apprentissage :

Exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage du geste, apprentissage technique miroir, mise en situation.

#### Activités d'application :

Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée.

#### Contenu de la formation

Le contenu de la formation doit être conforme au référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1

#### LA PROTECTION - L'ALERTE

Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable

Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente

Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté

Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

#### LES MALAISES

Observer et interroger une personne victime d'un malaise

Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

#### PERTE DE CONNAISSANCE

Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime

Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

#### ARRÊT CARDIAQUE

Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque

Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce

Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

#### OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES

Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle

Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé

Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

#### TRAUMATISMES- BRULURES – PLAIES - HEMORRAGIES

Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte

Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir

Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée

Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés



## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

### Premiers Secours Citoyen

#### L'équipe pédagogique

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques » ou du certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours », à jour de formation continue.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants.

La session est organisée pour un effectif maximum de dix apprenants pour un formateur

#### Logistique

Accueil des stagiaires / présentation des locaux / pas de restauration sur place possible

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation : (Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique, DEA et mannequins

#### Evaluation de la formation

Pour être certifié, le participant doit

- Participer à toutes les phases de la formation
- Réaliser ou faire réaliser\* tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique
- Participer, comme sauveteur, à au moins une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...).

(\* arrêté du 21 décembre 2016 : les personnes à mobilité réduite seront évaluées sur leurs capacités à guider un témoin à réaliser les gestes de 1er secours pour assurer la survie d'une victime en situation de détresse.)

#### Suites de parcours et recyclage de formation

Pour garder le bénéfice du certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C., une formation continue n'est obligatoire.

Néanmoins, celle-ci est vivement conseillée.

#### Documents à remettre aux participants

A l'issue de la formation une attestation de présence sera remise aux participants, de plus ces derniers auront la possibilité d'acheter un manuel conforme aux textes en vigueur.

#### Référence réglementaire

Articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile  
Annexe 1 de l'arrêté du 24 juillet 2007, modifié par l'arrêté du 21 décembre 2016) 2019

#### Règles élémentaires d'hygiène

*L'UDSP15 respecte la réglementation concernant les produits de maquillage. Elle s'assure que la personne à maquiller ne présente pas d'allergie à ces produits et détient les justificatifs de leur conformité.*

*Les formateurs respectent les règles d'utilisation des mannequins et les procédures de nettoyage recommandées par le fabricant.*

#### Renseignements

UDSP 15  
86 avenue de Conthe  
15000 AURILLAC  
Tel : 04-71-48-82-83  
Mail : [udsp15@sd15.fr](mailto:udsp15@sd15.fr)

N° agrément DA : 83150296415  
SIRET : 378 940 126 00022  
Code APE : 9499Z

